

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 18 SEPTEMBRE 2025
Nombre de membres :

En exercice : 59

Présents : 38

Pouvoirs : 13

Votants :45

Date de convocation et d'affichage :

12 septembre 2025

Numéro :

D20250918_172

Objet :

Signature du
contrat de
financement du
Programme
Européen LIFE

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19 heures 30 minute, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de La Chapelle du Chatelard, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		x	
	Chantal	BROUILLET		x	E. BERNARD
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	S. BIAJOUX
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	JP. COURRIER
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		JF. JANNET
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD	x		
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	CHALAYER	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
	Claude	LEFEVER		x	I.DUBOIS
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	S. PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Philippe	GOURDIN	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	E. FLEURY
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON		x	M. LANIER
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	L. LOERAU
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	JP. HUMBERT
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN		x	
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x		

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

LIFE Dombes : Plan d'actions pour la biodiversité du territoire face au changement climatique

Le document d'objectifs du site Natura 2000 de la Dombes a été validé en juillet 2021, suite à une large concertation avec tous les acteurs locaux lancée en 2018.

Les enjeux sont forts : impacts du changement climatique sur la gestion de l'eau, biodiversité en régression, développement des espèces exotiques, qualité de l'eau en question...

La Communauté de Communes de la Dombes, structure animatrice du site Natura 2000, a déposé une seconde candidature au dispositif LIFE pour financer le programme d'actions, en 2024, auprès de la Commission Européenne. Cet outil financier, dans son sous-programme biodiversité, est dédié aux sites Natura 2000.

La candidature a reçu un avis favorable en juillet 2025. Il s'agit désormais d'achever la procédure de contractualisation avec l'agence européenne de l'environnement (CINEA).

La subvention européenne permettra d'intervenir massivement avec des moyens conséquents et une visibilité renforcée, dans la durée, ce qui est essentiel. En effet, seule une action organisée et concentrée sur les principales problématiques peut engendrer des résultats significatifs. Par ce financement, il s'agit de décupler les actions concrètes. Il sera mis en place en complémentarité et en cohérence avec les autres programmes locaux de soutien aux activités traditionnelles (programmes agro-environnementaux, programmes du Département de l'Ain...).

Ce programme implique les acteurs souhaitant renforcer les actions en faveur de la restauration des espèces et habitats naturels caractéristiques de l'écosystème dombiste. Les actions proposées ont été partagées et testées avec de nombreux propriétaires et gestionnaires des étangs et de la filière piscicole qui soutiennent le projet et notamment pour avancer collectivement sur la prise en compte du changement climatique. Il s'agit d'intervenir de janvier 2026 à décembre 2032 sur tous les leviers d'actions favorables (analyse des effets du changement climatique, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, restauration d'habitats naturels, sensibilisation...) pour et avec les gestionnaires et propriétaires. L'ensemble des réalisations est basé sur le volontariat.

Les partenaires techniques et bénéficiaires du programme seront : APPED, ISARA, Syndicat des Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône, Syndicat Mixte Veyle Vivante, LPO et Conservatoire des Espaces Naturels. La CC Dombes sera la structure coordinatrice également bénéficiaire. Chaque structure, avec ses compétences, s'investira à la mise en œuvre de nombreuses actions.

Le programme d'actions comprend :

- Analyse des effets du changement climatique, scénarios d'adaptation, concertation et organisation des travaux sur 23 chaînes d'étangs et environ 30 étangs isolés hors chaînes,
- Création d'outils d'aide à la décision pour la gestion de l'eau,
- Travaux de restauration des végétations d'étangs sur près de 190 étangs (reprofilage, création de haut-fonds, mise en place d'exclos de restauration, débroussaillage, gestion de végétations, mise en place de pâturage d'entretien.),
- Restauration de 120 ha de prairies naturelles, plantations de plus de 20 km de haies, restauration de 140 mares,
- Intensification de la lutte contre le Ragondin (embauche de piégeurs, matériel) et de lutte contre la Jussie exotique (travaux en assec et en évologie),
- Suivis et évaluation des résultats,
- Echanges techniques avec les autres régions d'étangs en France et en Europe,
- Appui technique pérenne aux gestionnaires privés,
- Développement de la sensibilisation en direction des élus et de la population Dombiste par la création de différents supports pédagogiques (film, observatoires, espace muséographique, maquettes pédagogiques...) et animations scolaires.

Le financement prend en charge les frais de personnel, les travaux et intègre les frais indirects (7% du total des actions permettant de couvrir les charges de structures).

Nombreuses réalisations de terrain reposent sur le temps de travail des structures, tels que le piégeage du Ragondin (1.5 ETP) et l'ensemble du montage et du suivi des travaux.

- 82 % du budget (hors frais indirects) sont consacrés à des réalisations directement sur le territoire (18% en coordination, études, réseaux acteurs, publications)
- Plus de 44% (32% sous-traitants directs + 12% prestations de services – fournitures de matériels) mobiliseront des entreprises.

Budget prévisionnel par bénéficiaire :

		Budget estimatif plafonné
CCD	Coordination, sensibilisation, travaux de gestion des milieux naturels des étangs, lutte contre les EEE, réalisation de supports pédagogiques, échanges techniques nationaux	5 202 000€
APPED	Concertation et analyse de la gestion des chaînes d'étangs	312 000€
ISARA	Analyse hydraulique, scénarios d'adaptation au changement climatique, étude de la flore, étude sociologique	500 000€
SRDCBS	Travaux Haies, mares et prairies, petits hydrauliques et zones humides tampons	1 500 000€
SMVV	Travaux Haies, mares et prairies, petits hydrauliques et zones humides tampons	1 720 000€
CEN	Travaux de gestion des milieux naturels des étangs, restauration de zones humides, acquisition foncière amiable	3 210 000€
LPO	Animations pédagogiques auprès des scolaires et du grand public, suivis des populations d'oiseaux	555 000€

A noter qu'en raison de discussion encore en cours avec l'agence européenne, le budget sera très certainement revu légèrement à la baisse.

Plan de financement :

	Prévisionnel en €	%
UE	8 709 412	67,00%
CD01	1 800 379	13,85%
MTE	987 933	7,60%
AURA	188 487	1,45%
Autofinancement	1 312 911	10,10%
	12 999 123	100,00%

Dans ce tableau, l'autofinancement est une moyenne pour tous les partenaires.

En tant que bénéficiaire, la CCD aurait un budget alloué d'environ 5 M€ sur 7 ans pour un financement de 85%. Le reste à charge de 15% représentera environ 110 000€ par an.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver le programme LIFE Dombes déposé auprès de la Commission Européenne, pour un montant total du projet de l'ordre de 12.9 Millions d'Euros, à un taux de financement de l'Union Européenne de 67%,
- D'autoriser Madame la Présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 45 voix pour et 6 abstentions :

- **D'approuver** le programme LIFE Dombes déposé auprès de la Commission Européenne, pour un montant total du projet de l'ordre de 12.9 Millions d'Euros, à un taux de financement de l'Union Européenne de 67%,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 18 septembre 2025.

Le secrétaire de séance,
Laurent COMTET



La Présidente,
Isabelle DUBOIS

